

Mon cabinet infirmier, le coworking des professions du soin

Face aux prix exorbitants des loyers parisiens, Mon cabinet infirmier a décidé de lancer une offre de coworking pour infirmières et infirmiers libéraux. Le concept pourrait bientôt se déployer en région parisienne.

Temps de lecture : minute

7 septembre 2020

On connaissait le coworking pour entreprises et pour freelances, on trouve désormais le coworking pour personnels infirmiers. Installé dans le 12ème arrondissement de la capitale, Mon cabinet infirmier accueille les infirmières et infirmiers libéraux qui souhaitent réduire leurs charges tout en bénéficiant d'un lieu où pratiquer quelques soins. En huit mois et malgré le confinement, Mon cabinet infirmier dit avoir séduit quinze personnes et fonctionner de manière rentable. Confortées par ce premier succès, ses fondatrices, Élodie Delneuf et Laure Fraval, imaginent déjà une implantation nationale.

L'indépendance a un prix que Mon cabinet infirmier souhaite réduire

Comme les freelances et les auto-entrepreneurs, les infirmières et infirmiers libéraux doivent payer leurs fournitures et le local dans lequel ils officieront mais également gérer toute la partie administrative (déclaration de revenus, URSSAF, achat du matériel, secrétariat...). Une telle installation s'élèverait à plusieurs dizaines de milliers d'euros suivant

les régions. Ce qui s'explique notamment par "*des loyers élevés pour les cabinets : en moyenne 1 000 euros par mois charges comprises à Paris*" , expliquent Laura Fraval et Élodie Delneuf. Face à ces tarifs, Mon cabinet infirmier mise sur une offre alléchante pour se rendre attractif.



À lire aussi

6 startups qui facilitent la vie des professionnels de santé

Pour 290 euros par mois, les infirmiers libéraux bénéficient d'un local aux normes de l'Agence régionale de Santé, d'un service de secrétariat et des outils pratiques comme un logiciel de télétransmission. Un pack de fournitures médicales pour les premiers soins à domicile est également offert. "*Le matériel et les fournitures médicales nécessaires aux soins à domicile sont ensuite fournis par le patient, qui se les procure en pharmacie sur ordonnance*" , explique Élodie Delneuf.

Deux autres services sont proposés en option : une aide administrative pour adopter le statut de libéral (140 euros) et un service de facturation sur lequel la startup prend un pourcentage du chiffre d'affaires (3,5%).

La force du collectif et la liberté de l'indépendance

Cette différence de prix s'explique par la "*mutualisation du cabinet et de la salle de soins*" qui permet de réduire les coûts mais favorise également les interactions. En créant une communauté, Mon cabinet infirmier veut aussi permettre aux libéraux de trouver un remplaçant en cas de besoin mais aussi d'échanger sur leurs pratiques ou leurs spécialités.

Des formations "*portant sur des soins techniques, selon les souhaits exprimés par nos membres*", seront également dispensés au cabinet. Les premières, élaborées avec le personnel hospitalier, ont été retardées à cause de l'épidémie. D'autres événements viendront ponctuer la vie de ce cabinet collectif. En septembre, "*nous organisons une formation aux pansements simples et complexes avec l'un de nos partenaires (Mepilex) ainsi qu'une présentation aux protocoles de recherche clinique en soins à domicile, l'occasion pour nos membres de diversifier leurs soins*" , explique Élodie Delneuf.

Lancé en 2019, Mon cabinet infirmier "*a déjà atteint sa rentabilité*" opérationnelle , indiquent fièrement ses fondatrices qui ont déjà prévu d'autres ouvertures en région parisienne. D'ici 3 ans, la startup envisage même de déployer le concept à l'échelle nationale.